

Prime de Noël le 15 décembre : Plus de 30 000 foyers affiliés à la MSA en bénéficieront

Bobigny, 7 décembre 2020

Les caisses de MSA verseront la prime exceptionnelle de fin d'année aux adhérents concernés automatiquement et en une fois, le 15 décembre. Près de 30 500 primes seront ainsi versées pour un montant global de 6,7 millions d'euros.

Les bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) au mois de novembre ou au mois de décembre 2020 percevront cette aide sans aucune démarche à effectuer.

La prime de Noël est calculée en fonction de la composition du foyer.

Composition de la famille	Personne vivant seule	Personnes vivant en couple *
Sans enfant	152,45 €	228,67 €
1 enfant	228,67 €	274,41 €
2 enfants	274,41 €	320,14 €
3 enfants	335,39 €	381,12 €
4 enfants	396,37 €	442,10 €
Par personne supplémentaire	+ 60,98 €	+ 60,98 €

* Une seule prime est versée par foyer.